

Hydro-Québec Équipement

Direction principale – Projets de production

Direction principale – Projets de transport
et construction

La direction principale – Projets de production et la direction principale – Projets de transport et construction réalisent leur mission en adhérant à la politique « *Notre Environnement* » d'Hydro-Québec.

Elles mettent en application les engagements de l'entreprise vis-à-vis de l'amélioration continue de la performance environnementale et du développement durable.

Notre déclaration de principes environnementaux

Voici les 10 principes que nous nous engageons à respecter :

1. Intégrer l'environnement à toutes les étapes des projets et ce, dès la conception
2. Identifier et respecter les exigences légales et autres exigences environnementales
3. Prendre en compte les valeurs et préoccupations du milieu
4. Sensibiliser nos employés et fournisseurs à leurs responsabilités vis-à-vis de l'environnement
5. Mettre en œuvre les mesures d'atténuation
6. Prévenir et réagir efficacement en cas de situations d'urgence
7. Promouvoir l'utilisation efficace des ressources
8. Favoriser la récupération, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles
9. Utiliser les outils d'amélioration de nos systèmes de gestion
10. Rendre compte au public des initiatives environnementales au travers du rapport de développement durable

ISO 14001